



N° 182 Audit de conformité relatif au processus Achats au sein de la HEAD Genève

rapport publié le 30 juin 2023

| No 182 Processus Achats au sein de la HEAD Genève | | | |
|---|---|--------|---|
| Recommandations proposées | 8 | Ouvert | 4 |
| | | Fermé | 4 |
| | | Refusé | - |

Les huit recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 31 décembre 2023, quatre recommandations ont été mises en œuvre durant la période sous revue. Par ailleurs, deux recommandations étaient échues à fin décembre 2023 (recommandations 2 et 7) et ont fait l'objet d'un report d'échéance au 31 décembre 2024.

Les mesures prises concernent :

- La procédure interne de la Haute école d'art et de design (HEAD) relative aux commandes a été modifiée afin de garantir son alignement avec le cadre légal et les exigences de la HES-SO Genève. L'entrée en vigueur du nouveau document et les changements de procédure ont été dûment communiqués à l'interne (recommandation 1) ;
- Cette même procédure rappelle désormais la nécessité de conserver les bons de commande. L'assurance du respect de ce point sera renforcée avec l'automatisation des contrôles. D'ici là, l'accent est mis sur la prévention avec notamment des rappels de cette exigence aux porteurs de budgets (recommandation 5) ;
- Les marchés complémentaires sont identifiés une fois par année au niveau de l'institution (HES-SO Genève) et non de l'entité (HEAD). La possibilité de conclure un contrat-cadre sur la base d'un cahier des charges unique ou la nécessité d'une adjudication par lot sera arbitrée par le Conseil de direction (recommandation 3) ;

- Les matrices du système de contrôle interne (SCI) au niveau de la HES-SO Genève ont été adaptées pour offrir une vision plus complète des contrôles liés aux approvisionnements et les sous-processus (achat, livraison, inventarisation et paiement des créanciers) sont regroupés. Cela permet d'avoir un inventaire exhaustif des contrôles ciblant la gestion des risques liés aux approvisionnements (recommandation 4).

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2023 ou pour lesquelles un report de délai a été demandé, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

| No 182 Processus Achats au sein de la HEAD Genève | | | | | |
|---|---|-------------|------------------|---|--------|
| Numéro | Libellé | Priorité | Responsable | Date échéance | Statut |
| 182-R1 | Adapter la procédure interne sur les bons de commande aux exigences de la HES-SO Genève | Très élevée | HEAD | 31.03.2024 | Fermé |
| 182-R2 | S'assurer du respect des principes régissant le processus Achats | Très élevée | HEAD | 31.12.2023 report 31.12.2024 | Ouvert |
| 182-R3 | Mettre en place des règles de calcul pour déterminer la valeur d'un marché | Élevée | HES-SO GE | 31.03.2024 | Fermé |
| 182-R4 | En coordination avec la HES-SO Genève, adapter la matrice de contrôle interne sur le processus Achats en fonction des risques identifiés | Élevée | HES-SO GE | 01.09.2023 | Fermé |
| 182-R5 | S'assurer de la conservation des pièces comptables | Élevée | HEAD | 31.12.2023 | Fermé |
| 182-R6 | En coordination avec la HES-SO Genève, poursuivre le développement du module « Procurement » du logiciel comptable | Élevée | HES-SO GE | 31.12.2024 | Ouvert |
| 182-R7 | Développer et intégrer à la matrice de contrôle interne des contrôles préventifs afin de limiter les risques relatifs aux conflits d'intérêts | Élevée | HEAD / HES-SO GE | 01.09.2023 report 31.12.2024 | Ouvert |
| 182-R8 | Mettre en place des contrôles complémentaires relatifs à la validation des remboursements de frais | Moyenne | HEAD | 31.03.2024 | Ouvert |